

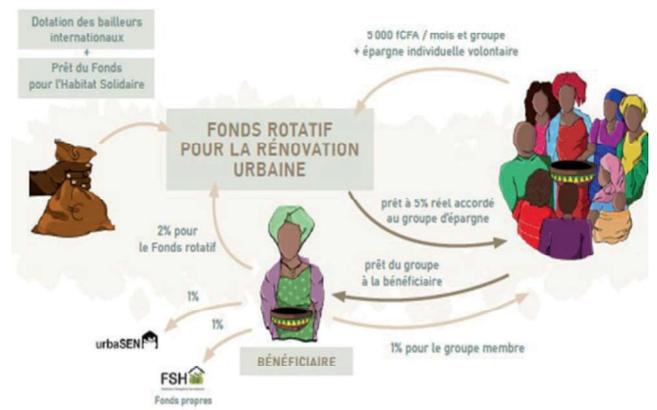
# Lutter contre les inondations par la mobilisation des habitant.e.s dans la banlieue de Dakar

## Retour d'expérience du projet Ping-Giri

### FICHE MÉTHODOLOGIQUE N° 4 Cofinancement et portage des ouvrages semi-collectifs ou publics

#### Modalités de portage et de cofinancement du projet

Le projet Ping Giri vise à réaliser des ouvrages de gestion des eaux pluviales et usées à l'échelle de la rue et du quartier dans une approche de co-production entre acteurs. Les élus et techniciens municipaux, les habitants et l'équipe projet travaillent ensemble à l'identification des désordres et à la recherche de solutions adaptées au contexte local. Le système de cofinancement des ouvrages reflète ce principe de co-conception : les communes et les habitants financent à part égale les travaux. Ainsi, les ouvrages publics réalisés pour un total de 153.000 € ont été couverts par les fonds de la coopération française (Agence Française de Développement et Fonds Eau de Lyon) à hauteur de 125.000 €, complétés à part égale par les communes et les habitant.es (14.000 € chacun). La part des habitant.es est mobilisée via le fonds rotatif de la Fédération Sénégalaise des Habitants, mis à contribution pour la première fois pour le financement d'ouvrages publics.



Principe du fond rotatif

#### Le fonds rotatif, outil de finance communautaire au service de l'intérêt général

Le fonds rotatif de rénovation urbaine a été mis en place par la Fédération Sénégalaise des Habitants en 2014, avec l'appui d'urbaSEN et d'urbaMonde. Chacun des 15.000 membres que compte la FSH en 2023 épargne au sein de son groupe local, et l'épargne des groupes est mise en commun au niveau fédéral, dans le fonds rotatif. Les sommes épargnées peuvent être prêtées à d'autres groupes et membres pour réaliser leurs projets. Ce système d'épargne est le moteur de l'action de la FSH : il rend possible le financement de travaux d'amélioration de l'habitat des ménages, mais également de projets collectifs à l'échelle des quartiers.

Jusqu'à présent essentiellement centré sur le financement de travaux à l'échelle individuelle (reconstruction, réhabilitation de logements, soutien aux activités génératrices de revenus des membres), le fonds rotatif de rénovation urbaine s'est élargi pour le projet Ping Giri au cofinancement d'ouvrages semi-collectifs de gestion des eaux pluviales et usées (puisards partagés entre quelques familles) et d'aménagements publics de plus grande ampleur (drains, regards, pavage, bassins tampons, espaces verts).

Le projet a versé une dotation au fonds rotatif à hauteur de 59 millions de FCFA (90.000 €). Trois ans après les premières dotations, les prêts octroyés pour les ouvrages communautaires et individuels sont évalués à 139 millions de FCFA, soit plus de 211.000 €. Le suivi du fonds rotatif se fait à travers une base de données appelée UrbaBase où chaque prêt est enregistré, et chaque chantier renseigné à toutes les étapes, jusqu'à la réception définitive de l'ouvrage concerné.

Ainsi, au-delà de la résilience des quartiers améliorée grâce à ces ouvrages, le projet a permis de renforcer le pouvoir d'agir des populations au niveau local. Grâce à leur apport financier, les habitants ne sont plus seulement bénéficiaires d'infrastructures réalisées par d'autres groupes d'acteurs, mais au cœur de ces derniers. Ils participent au dialogue territorial qui permet de faire évoluer positivement et durablement la situation locale par un meilleur niveau d'équipement.

La participation financière des habitants motive également leur contribution à la bonne gestion et à la pérennisation des ouvrages. Des modalités de gestion sont spécifiquement définies pour chaque type d'ouvrage, et impliquent les groupes d'habitants de la zone.

## Résultats

Principaux résultats du projet :

- **La mobilisation du cofinancement** prévu au montage du projet a été dépassé (total de 50 M FCFA FCFA / 28 M FCFA prévus ). Les groupes d'habitant.es ont mobilisé jusqu'à 25% du coût des ouvrages, pour un montant allant jusqu'à 2,4 M FCFA par ouvrage. La part des communes s'établit entre 1,2 et 16.5 MFCFA.
- **Le fonds rotatif a permis de mobiliser facilement la contrepartie financière des habitant.es**, quelle que soit l'échelle des ouvrages (échelle semi-collective ou de quartier). Malgré la crise sanitaire, les habitant.es ont maintenu un **taux de remboursement des prêts très satisfaisant** (plus de 90%), malgré la baisse de l'activité économique et des ressources pour les ménages.
- **La mobilisation des fonds communaux a été cependant difficile**, en raison de l'absence de transfert des fonds de l'Etat, des procédures de décaissement lourdes et du fait que l'assainissement n'est pas une compétence transférée.. Ils ont engendré des retards importants ayant mis en difficulté la gestion du projet.
- Le portage financier par les habitant.es et les communes leur a permis d'être **réellement les décideurs** : un projet proposé par l'équipe technique a d'ailleurs été refusé car il ne répondait pas à leurs attentes (cf fiche 5.1). Ce même groupe porteur a finalement financé de manière autonome des arrêtoirs d'eau.

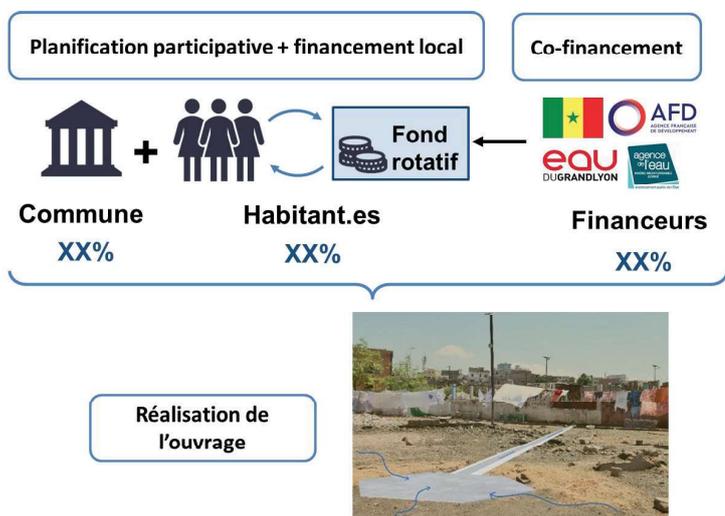


Schéma de cofinancement des ouvrages communautaires

### CONTACTS

**Gret** : [diop.senegal@gret.org](mailto:diop.senegal@gret.org)

**urbaSEN** : [papa.ameth.keita@gmail.com](mailto:papa.ameth.keita@gmail.com)

**FSH** : [aissata926@gmail.com](mailto:aissata926@gmail.com)

**urbaMonde** : [benedicte.hinschberger@urbamonde.org](mailto:benedicte.hinschberger@urbamonde.org)

AVEC LE SOUTIEN DE :



## PAROLES D'ACTEURS

« Avec le système de prêt du fonds rotatif pour cofinancer les ouvrages communautaires, nous nous sentons mieux impliqués au financement des ouvrages et ceci de façon très allégée » **Habitant de Sentenac, commune de Wakhinane Nimzatt**

## Enseignements

- La finance communautaire comme le fonds rotatif de la FSH est un outil pertinent et efficient pouvant permettre de **mobiliser des fonds locaux** pour la réalisation d'équipements publics.
- La capacité d'épargne des groupes d'habitants peut être un palliatif à l'insuffisance des ressources publiques locales - mais est-ce vraiment aux habitants de payer les infrastructures publiques ?
- L'implication des habitants dès la phase de planification favorise le portage par les groupes bénéficiaires ainsi que leur volonté à cofinancer les ouvrages identifiés.
- La mise à disposition du fonds rotatif pour apporter les contreparties des bénéficiaires a permis de disposer des fonds nécessaires au démarrage des chantiers et de **respecter ainsi les délais** prévisionnels de mise en œuvre .

## Limites / Points à améliorer

- La disponibilité des recettes communales et leur modalité de décaissement sont une forte contrainte pour le financement de projets qui ont une durée définie. Il est nécessaire de pouvoir anticiper ces éléments au montage du projet, ou bien **de faire évoluer les approches « projet » en approche « d'appui continu »** à des acteurs présents sur le territoire.
- Le financement reste faible par rapport aux besoins : **une mise à l'échelle** est nécessaire avec des financements additionnels pour augmenter l'impact.

## LES FICHES METHODOLOGIQUES

N° 1 : Approche générale du projet

N° 2 : La planification participative

N° 3 : La cartographie

N° 4 : Le cofinancement et le portage

N° 5 : Des techniques douces: Conception

N° 6 : Des techniques douces: Réalisation